

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 24 Novembre 2015

---

L'an deux mil quinze, le vingt quatre du mois de novembre, le Conseil Municipal de la Commune de CONDAL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Jean-Louis DESBORDES, Maire.

**Présents** : Mr Jean-Louis DESBORDES, Mr Claude BOURCET, Mr Lilian MALIN, Mr Rodolphe MAZOYER, Mme Françoise WILLAUER, Mme Marie-Claude GUILLEMOT, Mme Elisabeth LYONNAIS, Mr Michel MOULON, Mr Lionel CABUT, Mme Emilie PONT.

**Excusée** : Mme Marie-Thérèse MICHAUD

Le Conseil municipal nomme Lionel CABUT, secrétaire de séance.

### **1/ Elections du 6 et 13 décembre 2015**

En fonction des disponibilités des conseillers, Monsieur le maire arrête le tableau des permanences pour les élections départementales des dimanches 6 et 13 décembre prochains.

#### **DIMANCHE 6 DECEMBRE 2015 ELECTIONS REGIONALES**

<b>8h - 11 h</b>	Michel MOULON
	Elisabeth LYONNAIS
	Marie-Claude GUILLEMOT
<b>11h - 15h</b>	Françoise WILLAUER
	Claude BOURCET
	Rodolphe MAZOYER
<b>15h - 18 h</b>	Emilie PONT
	Lionel CABUT
	Jean-Louis DESBORDES

#### **DIMANCHE 13 DECEMBRE 2015 ELECTIONS REGIONALES**

<b>8h - 11 h</b>	Michel MOULON
	Marie-Thérèse MICHAUD
	Emilie PONT
<b>11h - 15h</b>	Elisabeth LYONNAIS
	Lilian MALIN
	Rodolphe MAZOYER
<b>15h - 18 h</b>	Marie-Claude GUILLEMOT
	Claude BOURCET
	Jean-Louis DESBORDES

### **2/ Maitrise d'œuvre de l'opération de réhabilitation du local communal**

Le maire explique au conseil municipal qu'il convient de mettre un terme à la mission de maîtrise d'œuvre confiée à Mr DONGUY pour le projet de création de locaux à usage périscolaire. Cette décision a été prise en accord avec l'intéressé en raison des exigences réglementaires liées au projet.

Le maire indique que la commune engagera rapidement une procédure en vue de la désignation d'un nouveau maître d'œuvre.

### **3/ Schéma départemental de coopération intercommunale**

Le maire rappelle au conseil les dispositions de la loi relative à nouvelle organisation territoriale de la république qui prévoit désormais un seuil de 15 000 habitants pour les intercommunalités. Il fait part de son regret que le projet de rapprochement avec Saint Amour n'ait pas été étudié de manière plus approfondie par Cuiseaux Intercom'. Il évoque aussi l'échec d'une tentative de regroupement des communes voisines de Romenay, Sainte Croix et Montpont avec Cuiseaux Intercom', regroupement qui aurait permis d'atteindre le seuil dérogatoire requis et de conserver une intercommunalité de proximité « à dimension humaine ». Il indique que l'option souhaitée par Cuiseaux Intercom est maintenant celle du schéma départemental de coopération intercommunale prévue par le préfet à savoir un regroupement de Cuiseaux Intercom avec la communauté de communes de Louhans. Cette nouvelle entité représenterait 28 communes et près de 28 000 habitants.

Mr le Maire donne lecture du projet de délibération transmis et rédigé par Cuiseaux Intercom et propose les modifications qu'il convient d'y apporter. Il est ensuite procédé à un vote à bulletin secret.

Le conseil municipal se prononce par 9 voix contre et 2 abstentions.

### **4/ Questions diverses**

Le Maire informe le conseil que le Gaec de Servillat qui a sollicité l'enregistrement en vue d'exploiter un élevage de 200 vaches laitières et 1098 porcs, a été validé par un arrêté préfectoral en vue de son installation.

Le Maire explique que le chemin des bois de Varennes traversant l'exploitation de Mr MALIN Lilian fait l'objet d'un trafic de véhicules à moteurs important. Le déplacement du panneau réglementant l'accès aux véhicules à moteur vers le carrefour avec la route de Varignolles est envisagé.

Le maire évoque la nécessité d'avancer sur l'aménagement du vieux cimetière et sur la création d'un jardin derrière le préau pour les activités périscolaires du trimestre prochain. Il demande aux commissions communales prévues à cet effet de bien vouloir étudier ces deux questions et de faire part de leurs conclusions lors de la prochaine réunion du conseil. Il indique qu'elles pourront aussi associer des personnes non élues à cette réflexion, notamment celles en charge des activités périscolaires.

Le Maire sollicite l'ensemble des conseillers pour participer à l'organisation du Téléthon qui aura lieu cette année à Condal, et indique que les associations de la commune ont été sollicitées pour cette soirée.

**Le Maire,**

**Jean-Louis DESBORDES**

